ART. 2 Nos 5725 à 5736

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 décembre 2008

\_\_\_\_\_

#### DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - (n° 1296)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENTS**

Nos 5725 à 5736

présentés par M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg

## ARTICLE 2

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« Ces établissements mettent en place des garderies à la disposition des salariés qui travaillent le dimanche. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La possibilité offerte aux grandes surfaces d'ouvrir le dimanche conduit à une profonde modification des comportements et des modes de vie.

Le fait de travailler le dimanche pénalise les salariés qui ont des enfants et notamment des enfants en bas âge. Pour les aider les entreprises doivent organiser la possibilité de garder leurs jeunes enfants.

ART. 2 Nos 5725 à 5736

Ces amendements identiques ont été déposés par 49 membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

Adt n° 5725 de M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg

Adt n° 5726 de Mme Lemorton, Mme Delaunay, Mme Coutelle et M. Peiro

Adt n° 5727 de M. Vidalies, M. Michel Ménard, Mme Massat et M. Jean-Claude Leroy

Adt n° 5728 de M. Mallot, M. Marsac, Mme Langlade et Mme Touraine

Adt n° 5729 de Mme Crozon, M. Liebgott, M. Jung et Mme Martinel

Adt n° 5730 de M. Gaubert, M. Goua, M. Plisson et M. Juanico

Adt n° 5731 de Mme Le Loch, Mme Hoffman-Rispal, M. Issindou et M. Bono

Adt n° 5732 de M. Muet, Mme Karamanli, M. Dussopt et Mme Marcel

Adt n° 5733 de Mme Erhel, Mme Quéré, Mme Lebranchu et M. Garot

Adt n° 5734 de M. Roy, Mme Boulestin, Mme Iborra, M. Rogemont et Mme Got

Adt n° 5735 de M. Brottes, M. Grellier, M. Chanteguet et M. Tourtelier

Adt n° 5736 de Mme Mazetier, Mme Fioraso, Mme Robin-Rodrigo et M. Gille